

Conseil de quartier Nord

Compte-rendu de la réunion du 23 mars 2010

Mme Richard, coordinatrice élue municipale, ouvre la séance.

Charte des conseils de quartier :

Suite à la dernière réunion plénière des conseils de quartier, il avait été souhaité, par la majorité de l'assemblée, qu'un coordinateur ou une coordinatrice habitant le quartier soit coopté par le conseil de quartier. Celui-ci sera désigné par l'ensemble des membres du conseil de quartier.

Le coordinateur devra habiter le quartier, être motivé et son rôle sera de préparer, entre autres, l'ordre du jour avec le coordinateur élu municipal.

Un membre demande si le coordinateur sera élu ou coopté. Il lui est répondu que pour plus de souplesse, chaque conseil de quartier agira comme bon lui semble (élection par bulletin, vote à main levée...).

A la demande d'un membre, il est précisé que pour tous les dossiers plus importants tels que la ZAC d'Alleville, des techniciens ou élus seront conviés aux réunions.

Un élu municipal demande que dans la charte soit rajoutée, comme dans l'ancienne charte : « participation de tous les élus ». Le sujet avait déjà été débattu au cours de la dernière réunion ; Mme Dugué rappelle que dans certains quartiers il y a une trop grande représentation d'élus.

Un membre du conseil de quartier suggère d'ajouter sur cette charte : « peuvent assister à titre d'observateur ». Le rôle des élus est de participer aux réunions et non pas de monopoliser la parole. Mme Dugué propose de donner la parole à tous les membres présents sur cette question particulière. Dans la majorité les habitants ne sont pas opposés à la présence d'élus n'habitant pas le quartier, dans la mesure où ils restent en position d'observateurs. Mme Dugué propose que la question soit débattue dans les conseils des autres quartiers.

Organisation des manifestations sur le quartier :

La fête de quartier aura lieu le samedi 5 juin.

Des rencontres ont déjà eu lieu avec des habitants, des associations, les écoles, les centres de loisirs et les commerçants du quartier.

Au programme : repas de quartier, animations avec les associations habituelles et la nouvelle association turque, Musique et Sourire, salon de thé, animations pour les adultes et les enfants, espace pour les Messieurs. Cette année, pas de groupe musical mais un DJ animera la soirée.

Une réunion aura lieu la semaine prochaine pour finaliser le programme.

La fête des voisins aura lieu le vendredi 28 mai au soir.

Un groupe d'habitants réfléchit à l'organisation de cette fête en lien avec Bâtir-Centre.

Les habitants peuvent en parler entre eux, mettre leurs projets en commun, chacun peut prendre des initiatives ; la ville peut prêter des plateaux et des tréteaux.

Il est suggéré de mettre des tracts annonçant la fête des voisins dans les boîtes à lettres.

Un petit groupe au sein du conseil de quartier peut éventuellement gérer l'organisation.

Présentation de l'association At Home Crochus

La présidente et la secrétaire présentent cette nouvelle association.

At Home Crochus, toute jeune association sur l'agglomération orléanaise, met en relation les personnes âgées et les jeunes (de 18 à 30 ans) désireux de tenter l'expérience du partage intergénérationnel de logement ou de jardin. Le but, basé sur l'échange de bons procédés, est de lutter contre la solitude des seniors et de répondre aux difficultés d'accès au logement ou au jardin des jeunes.

At Home Crochus a mis en place 2 formules de cohabitation intergénérationnelle :

- Le logement contre présence (le jeune est logé gracieusement chez le senior contre une présence régulière et rassurante dans un esprit d'entraide) ;
- Le logement contre petite indemnité (la présence du jeune n'est pas imposée, mais il paie une contrepartie financière permettant au senior d'assurer un complément de revenu).

Par ailleurs, At Home Crochus propose un concept innovant autour du partage de jardin privé. Il s'adresse, d'une part aux propriétaires de potager ne pouvant l'entretenir, et d'autre part aux personnes qui recherchent un terrain à cultiver. Le propriétaire met ainsi son terrain à disposition du jardinier accueilli, puis ils se partagent les récoltes tout en nouant des liens conviviaux.

Le rôle de l'association se décline en trois axes :

- La sélection et la mise en relation des personnes ayant des « at home crochus »
- L'établissement d'une charte de bonne conduite et d'une convention d'occupation temporaire afin d'encadrer au mieux le partage de logement et de jardin ;
- Et la médiation tout au long du contrat afin de maintenir des relations harmonieuses.

At Home Crochus est adhérent du réseau COSI. Conduit par le Parisolidaire, c'est le premier réseau de cohabitation intergénérationnelle structuré et reconnu en France (www.reseau-cosi.com).

A Orléans, on recense 20.000 étudiants et seulement 2.000 logements.

L'association At Home Crochus étant en phase de démarrage, aucun bilan ne peut être donné quant aux demandes des seniors et des jeunes.

Rencontres sur le « vivre ensemble »

Des actions sont programmées pour les 16/25 ans, habitant le quartier. Parmi celles-ci, l'espace accueil de l'Espace Léopold Sédar Senghor a été rénové très récemment.

De nombreuses actions sont mises en place :

- Accueil convivial de 16h à 18h30
- Soirées thématiques (matches, repas partagé)
- Temps de rencontres, d'accompagnement personnel, sport/insertion
- Accompagnement dans le parcours professionnel

Forum initiative jeunes

Le Forum Initiatives Jeunes vise à encourager l'investissement des jeunes stéoruellans (de 13 à 22 ans) dans la vie de leur ville par la réalisation de projets collectifs.

30 jeunes sont mobilisés cette année dans le cadre de ce forum. Le principe est de promouvoir les projets et les initiatives de ces jeunes Stéoruellans en les responsabilisant.

Dans ce cadre, la ville travaille depuis 3 ans avec l'association Solidarité Développement sur un projet de jardin au Sénégal.

Propositions de thèmes à aborder lors des prochaines réunions des conseils de quartier :

Une habitante de la rue Maurice Millet déplore le mauvais état de la rue et des trottoirs et suggère d'aménager un square, avec bancs et tables, face au collège et au gymnase. Cette habitante précise également que le haricot implanté rue Maurice Millet est dangereux.

S'agissant d'une question de proximité, il faudra en rendre compte sur une fiche de liaison. A ce sujet, il est demandé qu'une réponse soit apportée à toutes les questions retranscrites sur les compte-rendus. Le problème des canalisations qui refoulent rue d'Alleville et rue de Locy est de nouveau évoqué.

Marceau Villaret tient à préciser que l'installation de bancs et de tables peut entraîner des nuisances et qu'il faut bien peser le pour et le contre avant toute décision. Ce sujet sera évoqué en commission municipale.

Un membre du conseil de quartier pense qu'il faudrait ré-organiser des visites du quartier, par petits groupes, noter toutes les doléances et les transmettre ensuite aux services compétents. Ce sujet sera abordé au cours d'une prochaine réunion.

L'ensemble des membres souhaite que les réunions aient lieu le mardi à 19h.